



OBJET : Demande de dérogation mineure

**AVIS PUBLIC**  
**Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 7 octobre 2024 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot numéro 5 437 566 du cadastre du Québec (53, rang Chicago)**

Demande de Daniel Houde, portant le numéro 2024-09-0014 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de régulariser l'implantation d'un garage situé à 1.39 mètre de la ligne de terrain latérale plutôt qu'à 1.5 mètre, le tout contrairement à l'article 5.4.2.1 a) du règlement de zonage numéro 003-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE.

**DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 17 SEPTEMBRE 2024.**

**Me Katherine Beaudoin,**  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 17 septembre 2024 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 septembre 2024.*

**Me Katherine Beaudoin,**  
Directrice générale et greffière-trésorière